

FERRONNERIES

Les brosses "Tampico" paraissent devoir supplanter les brosses de soies de porc pour frotter les peintures et les toiles cirées; ce sont, dit-on, des brosses splendides.

Un M. Kelly, de Lexington Ky, doit établir une manufacture de haches, à Galt Ontario, a eu, à ce sujet, une entrevue l'autre jour, avec le ministre des douanes. Si cette manufacture réussit il a, paraît-il, l'intention d'en établir une seconde à Belleville. Il importera d'abord ses morceaux d'acier des États-Unis à l'état brut; mais si le succès le favorise, il se propose de fabriquer son acier au Canada.

M. Damase N. Germain qui a acheté le stock de la faillite de M. Alex. Chaput, a réassorti son stock de la manière la plus large; ancien voyageur de commerce de gros, il sait où et comment acheter au plus bas prix et peut fournir aux entrepreneurs tout ce dont ils ont besoin à un prix qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs, en dehors de la rue St Paul. Nous conseillons par conséquent à nos lecteurs de demander les prix du magasin D. N. Germain & Cie, 1373 rue Ontario.

L'incendie a fait des ravages ces jours-ci, chez les fondeurs et les lamineurs. La fonderie de MM. Pillow Hersey & Cie et celle de MM. Abbott & Cie ont été à peu près complètement détruites. Nous ne croyons pas cependant que ces sinistres aient beaucoup d'effet sur le prix des clous car on nous informe que ces établissements avaient déjà en stock une quantité suffisante de marchandise pour fournir aux besoins de leur clientèle jusqu'au mois de janvier. Et d'ici là l'une, au moins de ces fonderies, sera probablement de nouveau en pleine opération.

Les Américains se plaignent de la concurrence faite à leur industrie de la coutellerie par des articles importés d'Allemagne et marqués d'une marque de fabrique Américaine; ces articles fabriqués avec des matériaux très inférieurs dans les pays où la main-d'œuvre est très bon marché, pouvaient, avant le tarif McKinley, se vendre à bien meilleur marché que la coutellerie américaine. Il est probable que les Allemands, chassés du marché des États-Unis, vont inonder le nôtre de ces contrefaçons sans valeur; nos marchands de ferronneries feront bien, par conséquent, de se tenir sur leurs gardes.

M. J. M. Brosius a inventé un moteur pour machines à coudre qui permet de se passer de pédales. C'est un ressort monté par un levier, qui fournit le pouvoir pendant une demie-heure. Ce pouvoir épuisé, on remonte le ressort et la machine continue. On peut monter le ressort pendant la marche et éviter ainsi toute discontinuation de pouvoir moteur. Le travail de la pédale est très fatigant pour les jeunes filles, et les établissements où l'on emploie beaucoup de machines fournissent le pouvoir au moyen de la vapeur; avec la nouvelle invention, tous ceux qui se servent de la machine pourront s'exempter la fatigue de la pédale.

ANNONCES PAR CIRCULAIRES ET PAR BROCHURES

Un correspondant Canadien discutant la question des annonces par circulaires, dans *Printers' Ink*, il y a quelques semaines, affirmait que brochures et circulaires mêmes bien adressées, manquaient souvent leur destination et restaient empilées dans les coins des bureaux de poste de campagne jusqu'à ce qu'elles fussent assez vieilles pour être vendues comme vieux papier. Cette lettre est tombée sous les yeux du Maître Général des Postes qui, considérant cette assertion comme une insulte à son département, ordonne à l'inspecteur du district d'aller en voir l'auteur pour le mettre en demeure de fournir sa preuve ou de faire des excuses aux employés du département. Ce correspondant écrit aujourd'hui: "J'ai prouvé à l'inspecteur que j'avais parfaitement raison et que les choses se passent ainsi, non seulement au Canada mais encore aux États-Unis et je lui prouvai aussi qu'il n'y avait pas de remède à cela. Les émoluments des maîtres de poste de la campagne ne sont pas suffisants pour leur permettre de se procurer des bureaux convenablement aménagés, des commis, des casiers, des boîtes pour les journaux, toutes choses nécessaires à la distribution régulière des livres, brochures, calendriers, almanacs, circulaires, journaux à l'essai etc, qui encombrant journellement les bureaux de poste."

Printers Ink.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

La "consolidation" des capitaux qui se produit un peu partout de nos jours où la concurrence est telle que la diminution des frais généraux devient la condition la plus impérative du succès, n'a pas épargné l'assurance contre l'incendie.

Deux compagnies, l'une de premier et l'autre de second rang, la Royale d'Angleterre et la "Queen," se sont fusionnées; les affaires de la "Queen" ont été mises sous le contrôle de la Royale qui a pris tous les risques, en même temps que les capitaux du fonds de réserve.

La Royale, après cette fusion, est devenue la compagnie la plus riche de l'empire. Voici quelques chiffres à ce sujet:

Fonds à la disposition des compagnies au commencement de l'année 1889-90 sans compter le capital.	
La Royale.....	£2,567,750
La Queen.....	612,907
	£3,180,657
La Liverpool et London et Globe.....	£2,584,798
North British et Mercantile.....	£2,121,646

Nous pouvons assurer aux clients canadiens de la "Queen" qu'ils n'auront pas à regretter d'être mis en relations avec MM. Hurtubise et St Cyr, les agents canadiens de la Royale.

D'un autre côté, la Citoyenne vient d'acheter le portefeuille de la compagnie London et Glasgow, M. Gélinais, l'agent canadien de cette dernière, est passé à la Citoyenne.

On dit que la Liverpool, London et Globe, pour garder son ancienne suprématie, négocie pour l'absorption de la London et Lancashire et de deux ou trois autres petites compagnies.

ASSEZ BON POUR LES CANADIENS

Une maison anglaise de Montréal a fait emballer—on ne sait trop où—des grains de millet, etc., pour les petits oiseaux, en paquets du prix de 50c. la douzaine. Sur le carton de l'emballage sont collées deux bandes jaunes contenant la "direction", en anglais et en français.

L'anglais, naturellement, est dans le style ordinaire du commerce, mais le français! nous le donnons ici textuellement:

DIRECTION

"Tenez vos oiseaux dans une place gaie libre de vent coulis. Donnez-les nourriture et l'eau douce tous les jours. Quand eaux laisser tomber leurs plumes trop franchement ou ont trouble avec irrégularité, mettez un clou roux ou un petit safran dans leur eau. Quand constipé, donnez-les un petite pomme douce ou nourriture frais. Tenez la cage et les perches propre et donnez de bain tous les jours. La fond de la cage couvrez avec gravier pour prévenir la maladie des pieds et aider la digestion."

Nous nous demandons pourquoi, lorsque nos compatriotes de langue anglaise veulent faire du français, ils ne s'adressent pas à quelqu'un qui connaisse bien cette langue: il ne doit pas leur être difficile de trouver dans leur entourage immédiat quelque canadien français connaissant sa langue et connaissant aussi l'anglais, qui ferait une traduction convenable. S'ils s'imaginent que les Canadiens Français parlent la langue dont nous venons de donner un échantillon, ils se trompent beaucoup.

Nous ne blâmons pas, bien entendu, l'idée de faire traduire en français les instructions qui accompagnent les paquets destinés à la clientèle française; nous désirerions seulement que l'on prit la peine de les faire traduire d'une manière intelligible.

LA POUDRE A PATE "COOKS FRIEND"

Nos lecteurs chercheront en vain dans la longue liste de poudres à pâte nuisibles et dangereuses que nous avons publiée l'autre jour, le nom de "Cooks Friend".

Cette poudre, vraiment amie de la cuisinière a une réputation depuis longtemps établie et qui est basée sur la pureté absolue des ingrédients qui la compose. Elle est faite de pure crème de tarte avec la quantité suffisante de bicarbonate de soude, c'est-à-dire des seuls ingrédients qui, d'après tous les chimistes, peuvent donner une poudre à pâte efficace et sans danger pour la santé.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Clara Nadon, épouse de Jean Baptiste Lalumière, hôtelier, de Montréal.

Dame Georgiana Paradi, épouse de Jos. N. Massicotte, ferblantier, de Farnham.

Dame Ellen H. O'Brien, épouse de Charles N. Trudeau, forgeron, de Waterloo.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Dlle H. Mousseau, premier et dernier dividende payable à partir du 25 octobre. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de Louis Robert, premier et dernier dividende payable à partir du 25 octobre. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de Charles Lemire, premier et dernier dividende payable à partir du 25 octobre. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de D. Campbell & fils, deuxième et dernier dividende payable à partir du 3 novembre. A. F. Riddell, curateur.

Dans l'affaire de MM. Beudet & Chénic, de Québec, troisième dividende payable à partir du 3 novembre.

Dans l'affaire de The Montreal Moulding & Mirror Company, deuxième et dernier dividende payable à partir du 3 novembre. A. F. Riddell, liquidateur.

Dans l'affaire de M. Albert Manseau, de Plaisance, premier et dernier dividende payable à partir du 3 novembre. C. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Narcisse Thérault, de St David, premier et dernier dividende payable à partir du 3 novembre. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de William Rourke, premier dividende payable à partir du 3 novembre. J. N. Fulton, curateur.

CURATEURS

M. D. Arcand a été nommé curateur à la faillite de M. Auguste Perron, de Québec.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. D. A. Morin, de Fraserville.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. F. X. Billy, d'Arthabaska Station.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Bénédi Beau-din, de St Henri.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Adolphe Forcimer, absent.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. A. Beauvais, absent.

FAILLITES

Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à MM. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

St Constan — M. Médéric Barbeau, commerçant, a fait cession de ses biens à la demande de M. Chs. Mignault. Passif environ \$6,000. Assemblée des créanciers le 28 octobre.

Longueuil — M. Alexandre Millette, épiciier, a fait cession de ses biens à la demande de M. Chas. A. Chouillon. Passif environ \$2,500. Assemblée des créanciers le 29 octobre.

Montréal — M. Edouard D. Favreau, peintre, a fait cession de ses biens à la demande de M. E. Tougas. Passif environ \$2,500. Assemblée des créanciers le 29 octobre.

James Dawson et Alexander Dawson "James Dawson & Co," marchandises sèches, ont fait cession de leurs biens à la demande de John McLean & Co. Pas-